



Paris, vendredi 18 avril 2025

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2025/02121

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

Arrêté préfectoral n° 095/25/SPE/BSPA/Seine 05-25 du 2 avril

**Manifestation nautique et activités
nautiques (RÉGATE A LA VOILE)****SEINE - BIEF DU COUDRAY****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 04/05/2025 de 10:30 à 17:00o **Seine à l'amont de Paris (sur le Bief de Coudray-Montceaux)**

entre les pk 126 (lieu dit les fours à chaux à Nandy) et pk 128 (1500m en amont du barrage du Coudray) - Toute la largeur de la voie

- le 18/05/2025 de 10:30 à 17:00o **Seine à l'amont de Paris (sur le Bief de Coudray-Montceaux)**

entre les pk 126 (lieu dit les fours à chaux à Nandy) et pk 128 (1500m en amont du barrage du Coudray) - Toute la largeur de la voie

- le 25/05/2025 de 10:30 à 17:00o **Seine à l'amont de Paris (sur le Bief de Coudray-Montceaux)**

entre les pk 126 (lieu dit les fours à chaux à Nandy) et pk 128 (1500m en amont du barrage du Coudray) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

En application de l'arrêté préfectoral n°095/25/SPE/BSPA/Seine 05-25, Monsieur le sous-Préfet d'Etampes prescrit les présentes mesures temporaires afin de garantir la sécurité des tiers et des participants à la régates organisée par le Cercle de voile de Morsang, qui regroupera 12 bateaux au maximum.

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

26/05/2025

UTI Seine-Amont

2, quai de la Tournelle

75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Chef de pôle

Signé

Sandrine MICHOT